

MAIRIE D'AUTHEZAT
3 rue Guyot Dessaigne
63114 AUTHEZAT

Tél : 04 73 39 50 31

Fax : 04 73 39 56 49

Email : mairie-authezat@cegetel.net

Portail : <http://www.authezat.fr>

Authezat, le 17 octobre 2022

N° enregistrement : PM/MB/22
Affaire suivie par : Myriam BLANZAT.

Attestation de publication

En application des dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment des dispositions des articles L2121-24, L2131-1 et de l'article R2131, relatives au caractère exécutoire et à l'ouverture des voies et délais de recours, la commune d'Authezat a publié sur son site internet le 17 octobre 2022 la liste des délibérations votées en séance du conseil municipal du 11 octobre 2022.

L'affichage de l'information de cette publication a été effectué sur internet à compter du 17 octobre 2022, pour une durée de deux mois.

Le Maire :



Pierre METZGER.



Ouvertures secrétariat : lundi 17h/19h, mardi 14h/16h, mercredi 16h/19h (à l'agence postale communale), jeudi et vendredi 10h/12h.

Permanences de Monsieur le Maire en Mairie, sans rendez-vous : mercredi de 17h/19h